SURVEILLANCE DES BAIGNADES à ILAY

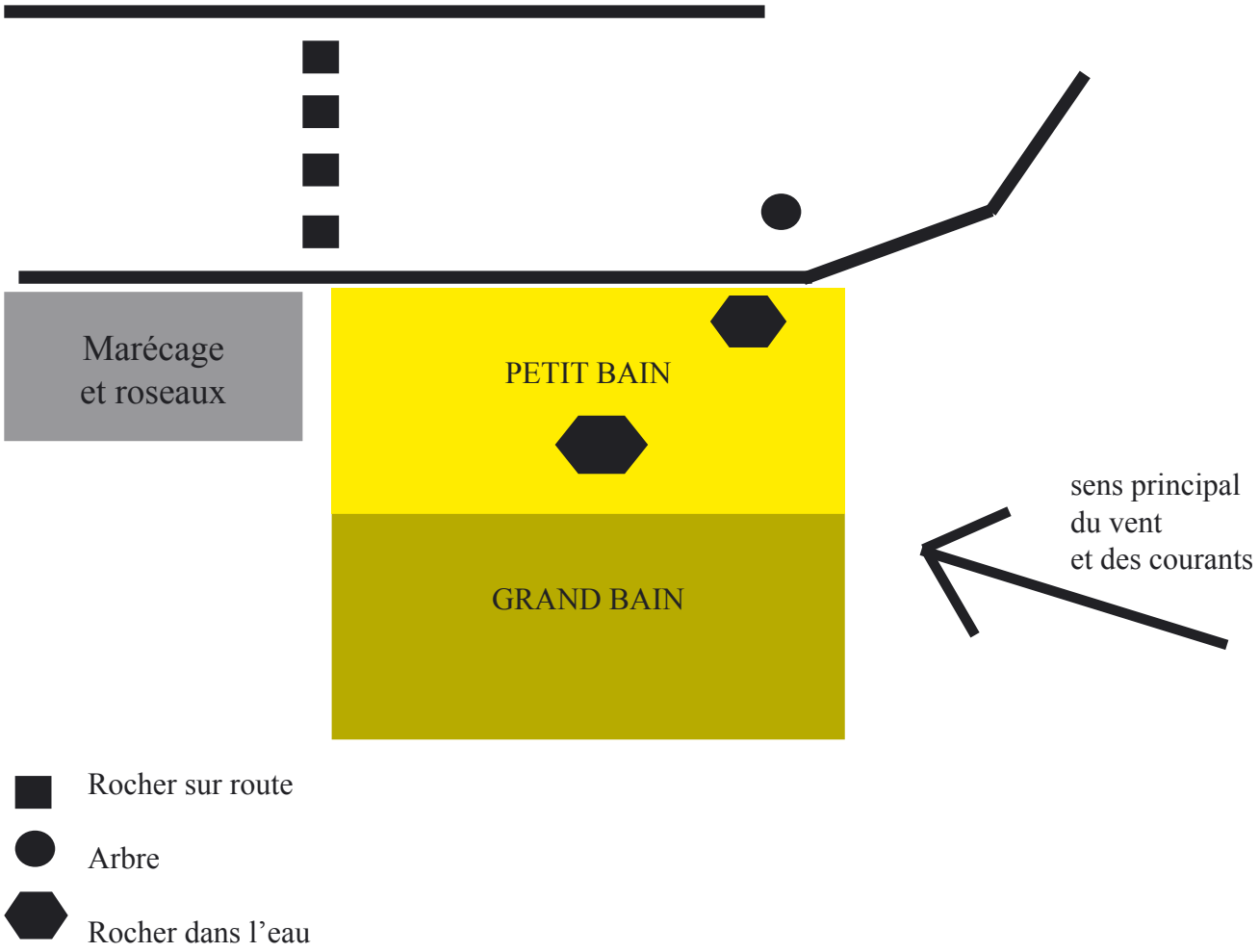

Règlement Baignade (à afficher sur l'arbre) :

Personne dans l'eau sans la présence d'un moniteur.
Rentrer dans l'eau calmement au signal du surveillant (vérifier normes d'encadrement)
Sandales obligatoires pour se baigner (cailloux et risque d'ameçon car lac de pêche)
Ne pas plonger, ne pas jouer sur les rochers dans la zone petit bain.
N'aller dans la zone grand bain que pour jouer avec les bateaux, en présence d'un animateur.
Ne pas se pousser, ne pas se couler.
Sortir dès que l'on a froid.

Délimitation baignade :

La profondeur du lac varie très vite ! Il est impossible de délimiter une zone avec des flotteurs car aucun ancrage au sol n'est possible.
Prendre donc des repères pour la longueur de la zone (jusq'où je suis prêt à aller nager)...
Pour la largeur, prendre les roseaux d'un côté et l'arbre de l'autre (attention aux courants avec les bateaux gonflables)

Code sifflet :
3 coups : sortie de l'eau
1 coup: on écoute le surveillant (retour bateau dans la zone, jeu dangereux, etc)